

DÉLIBÉRATION N°2021-22_052
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 14 décembre 2021

6- Validation des points de la CFVU du 30 novembre 2021

Point 6.6 – Ouverture d'un master Humanités numériques, parcours Formation franco-sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le campus franco-sénégalais et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5
Membres présents : 19 Membres représentés : 11 Total : 30	Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1

VU la délibération n°2021-2022_043 de la CFVU du 30 novembre 2021 relative à l'ouverture d'un master Humanités numériques, parcours Formation franco-sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le campus franco-sénégalais et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent l'ouverture d'un master Humanités numériques, parcours Formation franco-sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le campus franco-sénégalais et l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Besançon, le 4 janvier 2022.



Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS

Annexe / pièce jointe :

Annexe 6.6 « délibération n°2021-22_043 de la CFVU du 30 novembre 2021 »

Délibération transmise au Recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



DÉLIBÉRATION N°2021-22_043
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 30 Novembre 2021

12. AVIS sur l'ouverture d'un Master Humanités numériques, parcours formation Franco-Sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le Campus franco-sénégalais et l'Université Cheikh Anto Diop de Dakar.

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 14 Membres représentés : 13 Total : 27	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 27 Pour : 27 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent l'AVIS sur l'ouverture d'un Master Humanités numériques, parcours formation Franco-Sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le Campus franco-sénégalais et l'Université Cheikh Anto Diop de Dakar.

Besançon, le 1er décembre 2021

La présidente de l'Université de Franche-Comté,


Marie-Christine WORONOFF



Annexe / Pièce jointe :

- Fiche parcours Master-VANUPAAJ.pdf



Master

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention : Humanités Numériques

Intitulé du parcours de formation : Formation franco-sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le Campus franco-sénégalais et l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar (VANUPAAJ)

Etablissement porteur de la formation : Université de Franche-Comté / Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)

Lieu où se déroule la formation : Dakar

Date d'ouverture de la formation : 17 janvier 2022 (selon le calendrier universitaire sénégalais)

Préciser l'année concernée par l'ouverture de la formation : M2

Etablissements : Université de Franche-Comté et Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)

☐ Renouvellement ☐ Restructuration ☒ Création ex-nihilo

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	Formation franco-sénégalaise : valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours en partenariat avec le Campus franco-sénégalais et l'Université de Cheikh Anta Diop de Dakar (VANUPAAJ)
Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche	Ce parcours s'inscrit dans le cadre de la politique d'internationalisation de la recherche de l'établissement avec l'inscription de cette formation dans la structure binationale du Campus franco-sénégalais (Ambassade de France à Dakar et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal). Il s'inscrit également dans la stratégie de développement de la recherche en SLHS en développant les liens entre monde culturel et monde numérique. Ce parcours pourra à l'avenir s'insérer dans une <i>graduate school</i> SHS.
Objectifs de la formation	Le Master 2 Valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours (VANUPAAJ) est une formation innovante,

pluridisciplinaire et professionnalisante qui vise à former des spécialistes à 360 degrés de l'art et du patrimoine africain dans une perspective continentale et mondiale. Ce Master 2, co-construit entre l'université Cheikh Anta Diop et l'université de Franche-Comté, a pour objectif de combler un vide dans la formation à la valorisation du patrimoine culturel africain en combinant connaissances académiques, nouvelles technologies et culture de l'entrepreneuriat. Il se base ainsi sur les compétences de deux équipes de recherches qui portent ce projet, DECRYPTA à l'université Cheikh Anta Diop (UCAD) et l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité (ISTA) à l'université de Franche-Comté (UFC), et sur les formations qui leur sont liées. Des intervenants extérieurs, spécialistes de l'art africain, du numérique, de l'entrepreneuriat et de la valorisation du patrimoine culturel, compléteront les enseignements dispensés dans le master.

Elle permettra à de jeunes Sénégalais, mais aussi à des étudiants venus d'autres pays d'Afrique et sans doute bientôt, d'Europe et d'ailleurs, d'acquérir des compétences en matière de valorisation du patrimoine et d'humanités numériques et de s'insérer sur un marché du travail en pleine expansion ou de poursuivre en doctorat. Seront recrutés les titulaires d'un M1 ou équivalent qui suivront ensuite un semestre de cours dispensés à Dakar, par des collègues africains et européens. Il s'adresse à des étudiants venus de sciences humaines (histoire, histoire de l'art, langues anciennes, langues modernes, etc.), mais aussi de sciences de gestion (marketing, gestion, etc.) et de sciences pour l'ingénieur (informatique).

Organisation de la formation

Recrutement d'étudiants de niveau M1.
S1 et S2 Validation des acquis (autres formations et acquis de l'expérience)
S3 (janvier-juin) Cours à l'UCAD (présentiel et distance)
S4 (juillet-décembre) Stage en entreprise, institution culturelle ou centre de recherche

Cf. ANNEXE 1 - Structure des cours ci-dessous

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Compétences communes à
l'ensemble des parcours types
de cette formation

Compétences en valorisation du patrimoine
Compétences numériques et informatiques
Compétences organisationnelles
Compétences de travail en équipe et sur projet

Effectifs :

Master 2 : 15 la première année puis à N+5 : 30
(augmentation graduelle, aussi bien en formation
initiale qu'en formation continue)
Ouverture envisagée d'un Master 1 à N+3.

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Préciser s'il s'agit de PR, MCF ou PRAG ; Indiquer leur section CNU
Cf. ANNEXE 2 - liste des intervenants ci-dessous

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Préciser la part du volume horaire d'enseignement ; donner le nom de l'entreprise ou de l'organisme auquel l'intervenant professionnel appartient
Cf. ANNEXE 2 - liste des intervenants ci-dessous

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Ce parcours de master sera porté conjointement par l'université de Franche-Comté et l'université Cheikh Anta Diop. Les cours auront lieu en présentiel à Dakar et le suivi sera assuré par la scolarité de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines de Dakar, par la scolarité Lettres-langues de l'UFC et, en partie, par l'administration du Campus franco-sénégalais.

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

Le parcours sera ouvert à la fois à la formation initiale et à la formation continue

Volume horaire de la formation :

240 heures de cours (sur 12 semaines) + 180h de travail personnel

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :

15 % en anglais

Conseil de perfectionnement

Oui : il sera composé d'un représentant étudiant, des deux responsables UFC et UCAD, d'un professionnel du numérique et d'un professionnel du patrimoine africain.

Lieu(x) de la formation

Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

Co-accréditation :

Ce parcours de Master sera co-accrédité avec l'université Cheikh Anta Diop de Dakar dans le cadre du Campus franco-sénégalais <https://cfs.edu.sn/>

Internationalisation des formations

Le parcours de Master 2 Valorisation numérique du patrimoine culturel africain de l'Antiquité à nos jours (VANUPAAJ), mention Humanités numériques, est, de par son essence même, une formation binationale, franco-sénégalaise. En outre, des intervenants extérieurs venant d'autres pays africains (comme par exemple de l'université de Douala au Cameroun) ainsi que des conférenciers d'autres pays européens, contribueront à l'internationalisation de la formation.

Conventionnement avec une institution privée française

Pas de convention avec une institution privée française pour le moment. Il faut néanmoins signaler qu'une convention est en cours de rédaction avec le Musée des Civilisations Noires de Dakar et qu'à terme nous prévoyons une collaboration avec l'Institut national du patrimoine (INP).

ANNEXE 1 - Structure de la formation

S1 et S2	Validation des acquis (autres formations et acquis de l'expérience)
S3 (janvier-juin)	Cours à l'UCAD (Dakar, Sénégal)
S4 (juillet-décembre)	Stage en entreprise, institution culturelle ou centre de recherche

Semestre 3

UE1 Héritage culturel

24h CM, 24hTD (60h ETD)

6 ECTS

Cette UE se compose d'enseignements d'histoire et d'histoire de l'art sur le patrimoine culturel africain. Cours assurés principalement par les enseignants de l'UCAD. Interventions de l'équipe du Musée des Civilisations Noires (prof. Hamady Bocoum)

UE2 Outils linguistiques

24hCM, 24h TD (60h ETD)

6 ECTS

Cette UE se compose d'enseignements linguistiques en langues anciennes africaines et européennes ainsi qu'en langues africaines contemporaines. Cours assurés et coordonnés par le département de Langues Anciennes de l'UCAD + 3 conférences de 2h assurées à distance par le département de Lettres Classiques de l'UFC

UE3 Marketing et Numérique

48h ETD

6 ECTS

Cette UE se compose d'enseignements professionnalisants assurés par l'entreprise Yux Design <https://www.yux.design/> et d'autres intervenants professionnels venant du Sénégal et de France. Il s'agit de cours de techniques de numérisation, de création de site internet et d'interface utilisateur.

UE4 Médiation culturelle, tourisme et entrepreneuriat

12hCdM, 36h TD (54h ETD)

6 ECTS

Cette UE se compose d'enseignements en médiation culturelle, en mise en tourisme du patrimoine et de préparation à la création d'entreprises. Intervenants venant du Musée des Civilisations Noires (M. Wade), de l'université de Douala (M. Temgoua), de marchands d'art (M. Njupouadem) et d'enseignants de l'UCAD et de l'UFC.

UE 5 Préprofessionnalisation et internationalisation

48h ETD

6 ECTS

Cette UE se compose d'enseignements liés à la connaissance des autres patrimoines, en particuliers européens ainsi qu'à l'organisation et au suivi de projet de recherche individuel. Enseignements assurés par les enseignants de l'université de Franche-Comté

Semestre 4

30 ECTS

Deux voies possibles :

- Stage de 4 mois minimum (voie professionnelle) qui se conclut par un rapport de stage
- Mémoire de recherche

Les rapports de stage et les mémoires de recherche sont évalués par un jury composé d'enseignants de l'UCAD, de l'UFC et, dans le cadre de la voie professionnelle, d'un professionnel.

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

ANNEXE 2 - Liste des intervenants

Nom	Prénom	Etablissement	CNU (pour EC français)
BOUCOUM	Hamady	UCAD / Musée des Civilisations Noires	
CHAULET	Rudy	UFC	14
DIAKITE	Aboubacar Sidiki	Orange (Sécurité informatique)	
DIOUF	Pierre Mbid Hamidou	UCAD	
DIOUF	Benjamin	UCAD	
DONGMO TEMGOUA	Bertrand	Université de Douala, Cameroun	
FARTZOFF	Michel	UFC	8
FAYE	Stéphane	UCAD	
GONZALES	Antonio	UFC	21
GUARD	Thomas	UFC	8
LE BEUX	Yann	Yux Design Dakar	
NJUPOUANDEM	Abdou Rachidou	Fondeur, marchand et restaurateur d'art africain (Paris)	
SPAGNOLI	Frédéric	UFC	14
TINE	Philippe Abraham Birane	UCAD	
WADE	Ousseynou	Ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal	

D'autres enseignants et enseignants-chercheurs intégreront plus tard la formation.